



Ville de Saint-Maurice

Val-de-Marne

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du vendredi 20 novembre 2015

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

L'An Deux Mille Quinze, le 20 novembre, à 18 h 00, le Conseil Municipal de Saint-Maurice s'est réuni en séance publique dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Alain GUETROT, Premier Maire-adjoint.

Etaient présents (21) :

Alain GUETROT, Krystina BEHETRE, Françoise NOLOT, Pascale CHENNE, Philippe BOURDAJAUD, Claudine DAHAN, Marie-Béatrice BERTRAND, Hélène COUPÉ, Christiane VERDIER-PETIT, Guy CHIAMBARETTO, Dominique DUROSELLE, Anani AMOUZOUVI-ATAYI, Jean-Luc BERRIOT, Pascale FRESNE, Marie-Hélène AZOULAY, Zehour STITTOU, Michel BUDAKCI, Cédric DAMIEN, Marie-Karine TIBI, Sophie DENIS-DANISSET, Vincent DELHOMME

Etaient excusés (9) :

Christian CAMBON donne pouvoir à Alain GUETROT, Igor SEMO donne pouvoir Philippe BOURDAJAUD, Thibault VITRY donne pouvoir à Claudine DAHAN, Benoit WOSSMER donne pouvoir à Marie-Béatrice BERTRAND, Magdalena AMOURETTI donne pouvoir à Guy CHIAMBARETTO, Hafida ZAIDI donne pouvoir à Zehour STITTOU, Jean-Christophe BLANC donne pouvoir à Jean-Luc BERRIOT, Fabrice MORENON donne pouvoir à Michel BUDAKCI, Alexis ASTRE donne pouvoir à Vincent DELHOMME,

Absents excusés (3) :

Patricia RICHARD, Malik YETTOU, Claude NICOLAS.

Monsieur Cédric DAMIEN est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame Sophie DENIS-DANISSET est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance adjoint.

Hôtel de Ville – 55 rue du Maréchal Leclerc – 94415 Saint-Maurice Cedex

Tél : 01 45 18 82 10 – Fax : 01 45 18 80 97

www.ville-saint-maurice.com

DIRECTION GENERALE

1. APPROBATION DU CHOIX DU DELEGATAIRE DU SERVICE PUBLIC DU STATIONNEMENT PAYANT DE LA VILLE DE SAINT-MAURICE ET AUTORISATION DE SIGNER LE CONTRAT

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

AFFAIRES SCOLAIRES

2. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR L'ASSOCIATION "MOUNDIABEYOSEM "

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

3. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE D'UN PROJET INTITULE "LE TRIP DU ROUX-TARD".

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 57.

**Le secrétaire de séance
Cédric DAMIEN**

**Le secrétaire de séance adjoint
Sophie DENIS-DANISSET**

**Le Maire
Christian CAMBON**